

ACTUALITÉ

21/09/2020

ASSISES DE NAMUR

Terrible accident dans un jeu sadomasochiste sans avoir prit quelques sécurité

Une scène sado-maso à l'issue tragique



Lonnie Meunier S.P

Lonnie Meunier, 30 ans, de Chiny, est poursuivi dès ce lundi aux assises de Namur pour l'assassinat de Marie-Claire Wauthier, 60 ans, décédée lors d'un jeu sexuel chez elle, à Gembloux.

Ce jeune père de famille à la vie on ne peut plus ordinaire avait un fantasme de bondage, pratique qui consiste à attacher son partenaire, mais rien ne s'était passé comme prévu...

Marie-Claire était en préavis et elle devait supporter divers prêts. Elle avait eu pour idée de publier sur internet une annonce proposant ses services comme « secrétaire particulière » : un homme l'avait initiée au sadomasochisme, et elle aurait ainsi été mi secrétaire, mi « soumise » à celui qui l'engagerait. L'annonce avait attiré un pseudo patron, l'accusé, qui n'avait pas besoin de secrétaire mais qui s'était dit que c'était l'occasion de réaliser ce fantasme avec une femme expérimentée. Ils s'étaient donné rendez-vous chez Marie, dans le studio qu'elle occupait à Gembloux, à six heures du matin (seul créneau horaire que l'accusé avait trouvé pour ne pas éveiller les soupçons de

sa compagne). Selon lui, ils avaient un peu discuté, elle lui avait ensuite montré comment l'attacher, et ils y avaient été « progressivement », d'abord avec des liens assez simples, puis de plus en plus complexes. Mais alors qu'ils étaient « occupés », la petite culotte de Marie-Claire, qu'elle utilisait comme bâillon, s'était enfoncée dans sa gorge. Elle avait commencé à convulser, il avait tenté de desserrer les nœuds en vain, puis quand il avait fini par courir chercher un couteau afin de couper les liens, il avait constaté qu'elle était décédée. Les légistes ont conclu à une asphyxie.

Lonnie Meunier nie toute volonté homicide ; c'est ce lundi qu'il sera interrogé, devant les jurés.